Deux Quatre

ÉDITION 2026



L'INSTITUT DE FORMATION

Se former pour mieux se démarquer

Deux Quatre · 41 rue de Bourgogne, 75007 Paris

Notre offre de formations



Communication personnelle, conseil et stratégie



Secteur public : maîtriser l'univers de l'élu local



Média-training (télé, radio, discours)



Gérer son site internet au quotidien



Réseaux sociaux et community management



Posture et expression orale



Gérer et anticiper une crise

Modalités (1/3)

AGRÉMENT	Deux Quatre est agréé par le ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux, du 7 septembre 2026 au 7 septembre 2030, après avis du Conseil national de la formation des élus locaux.
RECONNAISSANCE	Nos formations sont non certifiantes. Elles donnent lieu à une attestation de suivi et ne conduisent à aucune certification inscrite au RNCP ou au répertoire spécifique. Elles ne sont pas éligibles au compte personnel de formation.
PUBLICS ET PRÉREQUIS	Nos formations s'adressent aux élus locaux et à leurs collaborateurs. Elles accueillent aussi des dirigeants d'organisations et ne requièrent aucun prérequis.
OBJECTIFS ET CONTENUS	Ils sont arrêtés avec vous lors de l'entretien préalable, puis inscrits dans le programme et la convention.
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	La formation se tient dans nos locaux du 41, rue de Bourgogne ou dans les vôtres. Elle peut aussi se tenir en classe virtuelle. Elle alterne apports méthodologiques et mises en situation filmées. Chaque stagiaire reçoit un livret pédagogique.
DURÉE	Une ou plusieurs journées de sept heures, selon vos objectifs.

Modalités (2/3)

ÉVALUATION	Un questionnaire de positionnement précède la formation. Un questionnaire de fin la clôt, complété un mois plus tard par une évaluation à froid.
TARIFS	Au titre du droit individuel à la formation des élus (DIFE), nous appliquons le plafond horaire réglementaire. Il s'élève à 100 € HT par heure et par stagiaire à compter du 1er décembre 2026, contre 80 € HT jusqu'à cette date. Sur le budget de formation de votre collectivité, le prix est fixé par convention, sur devis. Il dépend du nombre de stagiaires et de la durée totale de la formation.
FINANCEMENT	Votre collectivité peut prendre la formation en charge sur son budget de formation des élus. Vous pouvez aussi mobiliser votre DIFE. La formation peut enfin être financée par votre employeur.
DÉLAIS D'ACCÈS	De huit jours à deux mois après la signature de la convention, selon la formation et son financement.

Modalités (3/3)

ACCESSIBILITÉ	Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Indiquez-nous vos besoins d'adaptation dès l'entretien préalable. Nous étudions avec vous l'accueil, les supports et le rythme des exercices. Au besoin, nous faisons appel à nos partenaires spécialisés : Ressource Handicap Formation Île-de-France, Agefiph, Cap emploi et MDPH. Nos locaux du 41, rue de Bourgogne sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout besoin d'adaptation, écrivez à notre référent handicap, M. Paul Brounais (paul.brounais@deuxquatre.fr).
INSCRIPTION	Par mail ou par téléphone auprès de l'agence : formations@deuxquatre.fr, 06 58 11 57 35. Par notre référent pédagogique, pour un entretien préalable : vos objectifs, votre niveau et vos éventuels besoins d'adaptation. Signature de la convention de formation et réception du programme de formation personnalisé.

Notre équipe



Paul Brounais

Fondateur et président, formateur, référent administratif et référent handicap.



Estéban Georgelin

Directeur conseil, associé, référent pédagogique et référent prévention des violences, du harcèlement et des discriminations.

Résultats de nos formations du 12 juillet 2024 au 11 juin 2026

9,9/10

TAUX DE SATISFACTION

Note globale sur 10 des questionnaires d'évaluation retournés, moyennée pour chaque formation, puis sur l'ensemble des formations ayant reçu au moins une réponse, arrondie au dixième.

97 %

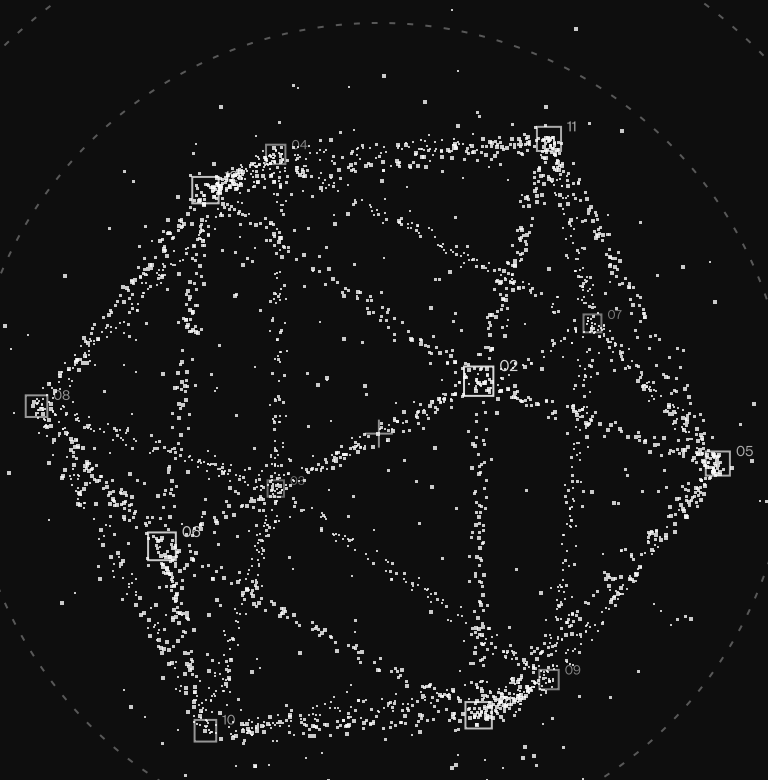
TAUX DE PARTICIPATION

Stagiaires présents divisés par les stagiaires inscrits aux conventions.

1,26

NOMBRE DE PARTICIPANTS MOYEN PAR FORMATION

Stagiaires présents divisés par le nombre de formations, une formation correspondant à une convention, arrondi au centième.



CONTACT

formations@deuxquatre.fr
06 58 11 57 35
www.deuxquatre.fr

Référent pédagogique et référent prévention des violences, du harcèlement et des discriminations : M. Estéban Georgelin (esteban.georgelin@deuxquatre.fr).

Deux Quatre
41 rue de Bourgogne
75007 Paris

CERTIFICATION

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Certificat Qualiopi n° DEU14292026001 (Evolve)
Numéro de déclaration d'activité : 11756833575

Deux Quatre